LE VOISINAGE

Le voisinage, qu'est-ce que c'est ?
Ce sont des rencontres entre habitants d'un même village ou de villages voisins. Il permet à des personnes qui ne peuvent plus sortir de chez elles de recevoir de la visite, conviviale d'un habitant.

Le voisinage, comment ça s'organise ?
Les visites s'organisent en fonction des disponibilités du voisineur et des envies du voisiné. Elles peuvent se dérouler une fois par mois, une fois par quinzaine, une fois par semaine...

Le voisinage, combien ça coûte ?
Ce service est gratuit. Seule la carte adhérent Familles Rurales est obligatoire et coûte 23€ par famille et par an.

LE VOISINEUR

Vous avez envie de rencontrer des habitants de votre village ou des villages alentours

Vous avez du temps disponible

Vous aimez le contact humain

LE VOISINÉ

Vous n'avez pas ou plus la possibilité de sortir de chez vous

Vous vous sentez isolé

Vous aimez recevoir de la visite

LE VOISINEUR

LE VOISINÉ

COMMENT FAIRE

Pour devenir voisineur

ou poser vos questions, contactez :

Le Relais Familles de Colombey-les-Belles

relaisfamilles.colombey@famillesrurales.org

03.83.52.06.49

Pour être voisiné

ou poser vos questions, contactez :

les Ergothérapeutes de prévention
du GC SMS Grandir et Vieillir en Pays de Colombey

Charlotte BEAUREGARD
charlotte.beauregard@bienvieillir.biz
Bertrand MARCHESI
bertrand.marchesi@bienvieillir.biz

06.73.97.66.64

Ce projet est soutenu par les partenaires :
Caisse d'Allocations Familliales de Meurthe et Moselle,
Office Nancéien des Personnes Agées, Mona Lisa,
Conférence des financeurs et Conseil Départemental 54,
Communauté de Communes de Colombey,
Communes de Favières, Colombey, Allamps, Germiny

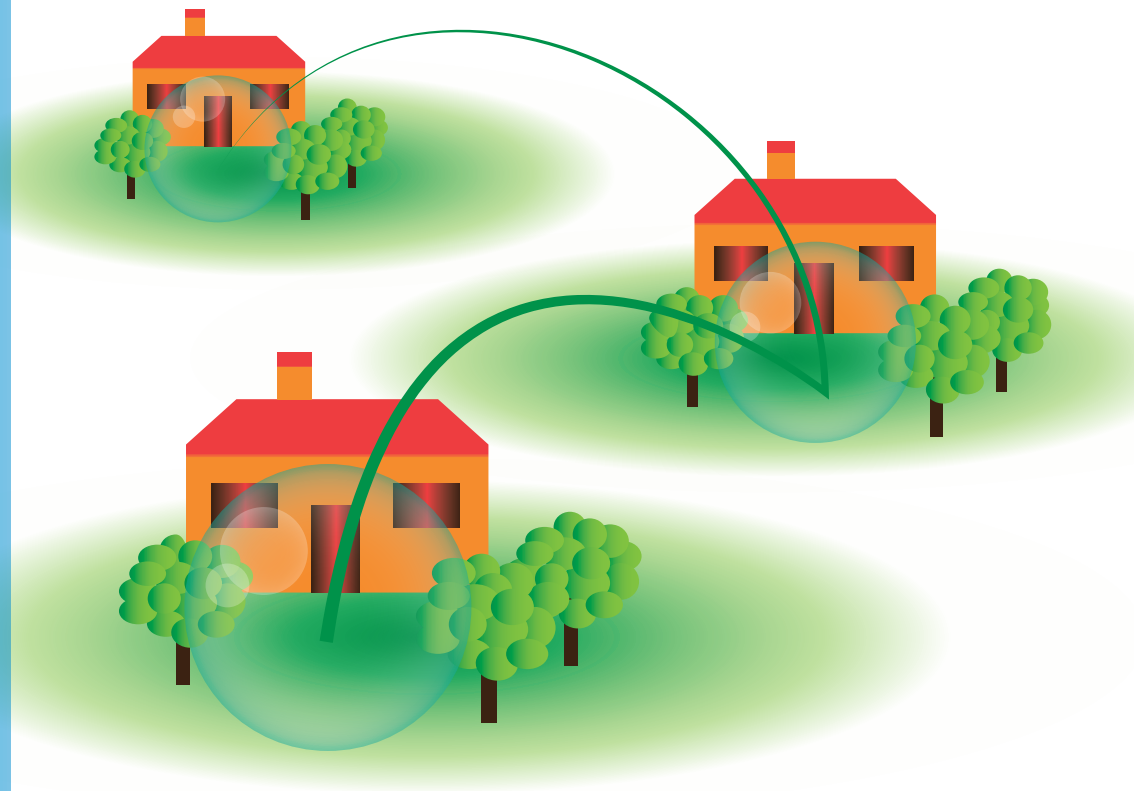

Réseau de Voisineurs

L'association Familles Rurales du Pays de Colombey, et le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GC SMS) Grandir et Vieillir en Pays de Colombey main dans la main pour faire le lien.

ASSOCIATION DU PAYS DE COLOMBEY